Horaires

VALABLES DU **01/09/2026** AU **12/12/2026**

CARS RÉGIONAUX
LIGNE
171

MARENNES → SAINTES

Période Scolaire		lmMjvsd+F	lmMjvs-	lmMjvsd+F
Période Vacances Scolaires		lmMjvsd+F	lmMjvs-	lmMjvsd+F
En correspondance avec la ligne L154 en provenance de l'île d'Oléron		*07:32*	*12:32*	*18:07*
MARENNES-HIERS-BROUAGE	Brassens 154 155 P	07:37	12:37	18:12
SAINT-JUST-LUZAC	ZA des Quatre Moulins	07:45	12:45	18:20
	Place Eugène Papin	07:47	12:47	18:22
LE GUA	Cadeuil 153 P	07:57	12:57	18:32
SAINTE-GEMME	Ferme de Magné	08:01	13:01	18:36
NANCRAS	Place de la Fontaine	08:03	13:03	18:38
BALANZAC	Ecole	08:08	13:08	18:43
CORME-ROYAL	Ecole	08:12	13:12	18:47
LA CLISSE	Mairie	08:18	13:18	18:53
	La Feuillée	08:20	13:20	18:55
SAINTES	Champagne St-Georges (1) P BUSS	08:28	13:28	19:03
	Ormeau de Pied (2) P BUSS	08:30	13:30	19:05
	Centre Hospitalier BUSS	08:32	13:32	19:07
	Banque de France BUSS	08:36	13:36	19:11
	Gare SNCF 156 170 172 176 BUSS	08:43	13:43	19:18

l : lundi / **m :** mardi / **M :** mercredi / **j :** jeudi / **v :** vendredi / **s :** samedi / **d+F :** dimanche et jours fériés.

(1) Desserte de la Zone Commerciale Centre Atlantique Les Coteaux.
(2) Desserte du CFA.
BUSS Arrêt desservi par le réseau urbain Buss.
Arrêt situé à proximité d'une station vélo Modalis.
Arrêt situé à proximité d'une aire de covoiturage.
P Arrêt situé à proximité d'un parking.

Les poussettes, les trottinettes, gyropodes ou autres, vélos (uniquement pliables et rangés dans une housse de transport), planches à voile, planches de surf, snowboard et ski ne sont acceptés en soute que sous les conditions suivantes :
- Que le véhicule dispose des aménagements adaptés,
- Qu'il y ait des places disponibles,
- Que les batteries électriques aient été préalablement retirées,
- Que le moteur ait été préalablement éteint et verrouillé.

Vous êtes tenu d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Pour consulter en **temps réel** les horaires de passage de votre car et recevoir des **alertes** pour connaitre les conditions de circulation,
scannez le QR Code.

Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135€ ou à des poursuites judiciaires.
Pour arrêter de fumer, faites-vous aider. Rendez-vous sur tabac-info-service.fr ou appelez le 3989.
Articles R3512-2 et R3515-2 du code de la santé publique
GOUVERNEMENT
espace sans tabac

VACANCES SCOLAIRES 2026/2027

- Rentrée scolaire : le mardi 1er septembre 2026
- Vacances de la Toussaint : du 17 octobre au 1er novembre 2026

Facilitez vos déplacements avec MODALIS

Cofinancé par l'Union européenne

Région Nouvelle-Aquitaine

Vos cars régionaux sont équipés d'un système billettique financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe.

transports.nouvelle-aquitaine.fr **0970 870 870** (du lundi au samedi de 8h à 19h - prix d'un appel local)

Région Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

Horaires

VALABLES DU **01/09/2026** AU **12/12/2026**

CARS RÉGIONAUX
LIGNE
171

SAINTES → MARENNES

Période Scolaire		lmMjvsd+F	lmMjvs-	lmMjvsd+F
Période Vacances Scolaires		lmMjvsd+F	lmMjvs-	lmMjvsd+F
SAINTES	Gare SNCF 156 170 172 176 BUSS	09:25	12:10	17:55
	Banque de France BUSS	09:33	12:18	18:03
	Centre Hospitalier BUSS	09:37	12:22	18:07
	Ormeau de Pied (1) P BUSS	09:39	12:24	18:09
	Champagne St-Georges (2) P BUSS	09:41	12:26	18:11
LA CLISSE	La Feuillée	09:51	12:36	18:21
	Mairie	09:53	12:38	18:23
CORME-ROYAL	Ecole	09:58	12:43	18:28
BALANZAC	Ecole	10:03	12:48	18:33
NANCRAS	Rue de Saintonge	10:08	12:53	18:38
LE GUA	Cadeuil 153 P	10:15	13:00	18:45
SAINT-JUST-LUZAC	Place Eugène Papin	10:27	13:12	18:57
	ZA des Quatre Moulins	10:30	13:15	19:00
MARENNES-HIERS-BROUAGE	Brassens 154 155 P	10:36	13:21	19:06
	En correspondance avec la ligne L154 vers l'île d'Oléron	*10:42*	*13:27*	*19:12*

l : lundi / **m :** mardi / **M :** mercredi / **j :** jeudi / **v :** vendredi / **s :** samedi / **d+F :** dimanche et jours fériés.

(1) Desserte de la Zone Commerciale Centre Atlantique Les Coteaux.
(2) Desserte du CFA.
BUSS Arrêt desservi par le réseau urbain Buss.
Arrêt situé à proximité d'une station vélo Modalis.
Arrêt situé à proximité d'une aire de covoiturage.
P Arrêt situé à proximité d'un parking.

Les poussettes, les trottinettes, gyropodes ou autres, vélos (uniquement pliables et rangés dans une housse de transport), planches à voile, planches de surf, snowboard et ski ne sont acceptés en soute que sous les conditions suivantes :
- Que le véhicule dispose des aménagements adaptés,
- Qu'il y ait des places disponibles,
- Que les batteries électriques aient été préalablement retirées,
- Que le moteur ait été préalablement éteint et verrouillé.

Vous êtes tenu d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Pour consulter en **temps réel** les horaires de passage de votre car et recevoir des **alertes** pour connaitre les conditions de circulation,
scannez le QR Code.

Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 135€ ou à des poursuites judiciaires. Pour arrêter de fumer, faites-vous aider. Rendez-vous sur tabac-info-service.fr ou appelez le 3989.
espace sans tabac

VACANCES SCOLAIRES 2026/2027

- Rentrée scolaire : le mardi 1er septembre 2026
- Vacances de la Toussaint : du 17 octobre au 1er novembre 2026

Facilitez vos déplacements avec MODALIS

Cofinancé par l'Union européenne

Région Nouvelle-Aquitaine

Vos cars régionaux sont équipés d'un système billettique financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Europe.

transports.nouvelle-aquitaine.fr **0970 870 870** (du lundi au samedi de 8h à 19h - prix d'un appel local)

Région Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte